

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

VILLE DU DIAMANT

Secrétariat Général

DEL n° 21-20/

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et de publication : 25 mai 2021
Séance du **31 mai 2021**

=====****=====

Présidence de Monsieur **Hugues TOUSSAY, Maire**
Monsieur **Jean-Claude AZUR, Secrétaire de séance.**

=====****=====

L'An Deux Mille Vingt et Un, le lundi 31 mai à 18 heures 45, les membres du Conseil Municipal de la **Commune du DIAMANT** régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, lieu habituel de leurs séances, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE AU LIEUDIT SAINT-CHARLES

Étaient présents : MM. Hugues TOUSSAY - Jean MONFORT - Mme Yolande PHILÉMONT-MONTOUT - M. Jean-Claude AZUR - Mme Nathalie SAINT-AIMÉ - M. Alexander TUIN (à partir de 19h00) - M. Patrick JOSEPH-JULIEN - Mme Catherine VATBLÉ [Adjoints] - Mme Annette AZUR - MM. Hilaire LOUIS-ALEXANDRE - Camille VROUST - Mme Marie-Françoise MARBOT (à partir de 19h00) - M. Charles CHATENAY - Mme Valérie SIFFLET - M. Raphaël ERDUAL - Mmes Laïny ATTY - Élodie CHARI - MM. LAGRANDCOURT Gabriel - Robert HON - Mme Marie-Hélène MAYOULIKA - MM. Claude TARDIF - Ruddy DUVILLE - Mme Catherine CHERY [Conseillers Municipaux].

Étaient absents : M. Alexander TUIN (jusqu'à 18h59) - Mme Marie-Françoise MARBOT (jusqu'à 18h59) - M. Cédric CANTINOL.

Procurations : Mme Odile DURAND à M. Jean-Claude AZUR – M. Frédéric RUFFIN à M. Raphaël ERDUAL - Mme Patricia SERBIN à M. Hugues TOUSSAY - Mme Anna VERDAN à Mme Annette AZUR - Mme Giselle MULLER à M. Ruddy DUVILLE.

L'appel terminé et le quorum atteint, le Président prie le Conseil de désigner un secrétaire de séance. **Monsieur Jean-Claude AZUR** est désigné pour remplir ces fonctions qu'il déclare accepter.

**DÉCISION AUTORISANT LA COMMUNE DU DIAMANT
À CONTRACTER UN EMPRUNT AUPRES
DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT**

Le Maire de la Commune du DIAMANT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-22 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en sa séance du 17 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire en application de l'article L.2122-22 précité ;

Vu le Budget Primitif de la Collectivité ;

Vu l'offre de crédit relative à la convention de crédit n° CMQ 1739 01 J de l'Agence Française de Développement en date du 20 avril 2021.

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : La Commune du Diamant contracte auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) un emprunt afin de financer son projet de réhabilitation de l'éclairage public de la Ville.

Les caractéristiques essentielles de cet emprunt sont les suivantes :

- Montant : Quatre cent cinquante-cinq mille huit cent trente-trois euros (EUR 455 833)
- Durée : 20 ans
- Taux d'intérêt applicable : zéro virgule trente et un pour cent (0,31%) l'an
- Taux effectif global trimestriel: zéro virgule zéro neuf pour cent (0,09%)
- Taux effectif global annuel : zéro virgule trente-six pour cent (0,36%)
- Commission d'ouverture flat : 0,5% calculée sur le montant nominal du crédit et payable soixante-quinze (75) jours fin de mois suivant la date de Versement
- Commission d'engagement : 0,5% du crédit disponible, exigible à l'issue de 14 mois suivant la décision d'octroi si le crédit n'est pas mobilisé en totalité
- Remboursement : soixante-dix-neuf (79) échéances trimestrielles constantes en capital et intérêts, la première échéance en capital devant intervenir le 31 octobre 2021 et la dernière le 30 avril 2041.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

VILLE DU DIAMANT

Secrétariat Général

DEL n° 21-21/

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et de publication : 25 mai 2021
Séance du **31 mai 2021**

=====****=====

Présidence de Monsieur **Hugues TOUSSAY, Maire**
Monsieur **Jean-Claude AZUR, Secrétaire de séance.**

=====****=====

L'An Deux Mille Vingt et Un, le lundi 31 mai à 18 heures 45, les membres du Conseil Municipal de la **Commune du DIAMANT** régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, lieu habituel de leurs séances, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

EMPRUNT AUPRÈS DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (A.F.D.)

Étaient présents : MM. Hugues TOUSSAY - Jean MONFORT - Mme Yolande PHILÉMONT-MONTOUT - M. Jean-Claude AZUR - Mme Nathalie SAINT-AIMÉ - M. Alexander TUIN (à partir de 19h00) - M. Patrick JOSEPH-JULIEN - Mme Catherine VATBLÉ [Adjoints] - Mme Annette AZUR - MM. Hilaire LOUIS-ALEXANDRE - Camille VROUST - Mme Marie-Françoise MARBOT (à partir de 19h00) - M. Charles CHATENAY - Mme Valérie SIFFLET - M. Raphaël ERDUAL - Mmes Lăiny ATTY - Élodie CHARI - MM. LAGRANCOURT Gabriel - Robert HON - Mme Marie-Hélène MAYOULIKA - MM. Claude TARDIF - Ruddy DUVILLE - Mme Catherine CHERY [Conseillers Municipaux].

Étaient absents : M. Alexander TUIN (jusqu'à 18h59) - Mme Marie-Françoise MARBOT (jusqu'à 18h59) - M. Cédric CANTINOL.

Procurations : Mme Odile DURAND à M. Jean-Claude AZUR - M. Frédéric RUFFIN à M. Raphaël ERDUAL - Mme Patricia SERBIN à M. Hugues TOUSSAY - Mme Anna VERDAN à Mme Annette AZUR - Mme Giselle MULLER à M. Ruddy DUVILLE.

L'appel terminé et le quorum atteint, le Président prie le Conseil de désigner un secrétaire de séance. **Monsieur Jean-Claude AZUR** est désigné pour remplir ces fonctions qu'il déclare accepter.

FICHÉ ET PUBLIÉ



Sous-Préfecture du Marin
Contrôle de légalité
REÇU LE

02 JUIN 2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

VILLE DU DIAMANT

Secrétariat Général

DEL n° 21-22/

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et de publication : 25 mai 2021
Séance du **31 mai 2021**

=====****=====

Présidence de Monsieur **Hugues TOUSSAY, Maire**
Monsieur **Jean-Claude AZUR, Secrétaire de séance.**

=====****=====

L'An Deux Mille Vingt et Un, le lundi 31 mai à 18 heures 45, les membres du Conseil Municipal de la **Commune du DIAMANT** régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, lieu habituel de leurs séances, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

CRÉATION DU CONSEIL DE JEUNES DE LA VILLE DU DIAMANT

Étaient présents : MM. Hugues TOUSSAY - Jean MONFORT - Mme Yolande PHILÉMONT-MONTOUT - M. Jean-Claude AZUR - Mme Nathalie SAINT-AIMÉ - M. Alexander TUIN (à partir de 19h00) - M. Patrick JOSEPH-JULIEN - Mme Catherine VATBLÉ [Adjoints] - Mme Annette AZUR - MM. Hilaire LOUIS-ALEXANDRE - Camille VROUST - Mme Marie-Françoise MARBOT (à partir de 19h00) - M. Charles CHATENAY - Mme Valérie SIFFLET - M. Raphaël ERDUAL - Mmes Laïny ATTY - Élodie CHARI - MM. LAGRANDCOURT Gabriel - Robert HON - Mme Marie-Hélène MAYOULIKA - MM. Claude TARDIF - Ruddy DUVILLE - Mme Catherine CHERY [Conseillers Municipaux].

Étaient absents : M. Alexander TUIN (jusqu'à 18h59) - Mme Marie-Françoise MARBOT (jusqu'à 18h59) - M. Cédric CANTINOL.

Procurations : Mme Odile DURAND à M. Jean-Claude AZUR – M. Frédéric RUFFIN à M. Raphaël ERDUAL - Mme Patricia SERBIN à M. Hugues TOUSSAY - Mme Anna VERDAN à Mme Annette AZUR - Mme Giselle MULLER à M. Ruddy DUVILLE.

L'appel terminé et le quorum atteint, le Président prie le Conseil de désigner un secrétaire de séance. **Monsieur Jean-Claude AZUR** est désigné pour remplir ces fonctions qu'il déclare accepter.

Adhérente à l'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes), la Ville a pu bénéficier d'un accompagnement juridique et technique pour mener à bien ce projet.

Le calendrier prévisionnel

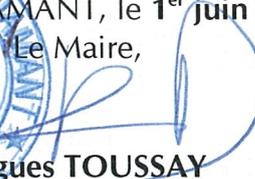
MOIS	DÉSIGNATION
MAI - JUIN	COFIL Mise en place des projets Jeunesse Séance de travail avec les experts de l'ANACEJ sur le projet Rencontre avec le représentant du Collège et la Mission locale Présentation du Projet en Conseil Municipal pour approbation Élaboration d'un plan de communication et programmations d'actions Distribution des flyers au collège Séance de travail sur le Guide et le règlement
JUILLET - AOÛT	Communication Séance de travail avec le service des Elections
SEPTEMBRE	Réunion d'information + Formation initiation à la préparation de sa candidature Actes de candidature
OCTOBRE	Lancement de la Campagne électorale Élections et proclamation des résultats Intronisation
NOVEMBRE	Journée d'intégration pour les conseillers jeunes ambassadeurs du Diamant Formation : Montage de projet et prise de parole Action rencontre des jeunes
DÉCEMBRE	Première plénière (réunion publique du CDJ) Action citoyenne et de sensibilisation Mise en place d'un planning des commissions ou groupes de projets du CDJ

Le Maire demande à l'assemblée délibérante de se prononcer.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

**D'approuver la création du conseil des jeunes de la Ville du Diamant,
selon les conditions et le calendrier précisés ci-dessus.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour. La séance est levée à 19h38. Fait et clos les jours, mois et an que dessus et les membres présents ont signé.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Le DIAMANT, le 1^{er} juin 2021
Le Maire,

Hugues TOUSSAY

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte, informe que le présent extrait des délibérations du Conseil Municipal peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Fort-de-France dans un délai de deux mois à compter de sa publication.